

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 19

Absents : 8

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 6

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le trente avril à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 avril 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, LAE ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BULTEL Jean Pierre, FERRON Jean, NICOLAS Yves et BOUVET Patrice.

**EXCUSES** : Mme ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, M. FRELASTRE Jean Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, M. BEHETS Jan ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves, M. MASSE Roger ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, M. TRON Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. MILLION-ROUSSEAU Daniel.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.



**OBJET : ACQUISITION DE COMPOSTEURS DESTINES AUX PARTICULIERS - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCVUSP AUPRES DU SYDEVOM.**

Le Conseil de Communauté,

**CONSIDERANT** que le SYDEVOM de Haute-Provence procède à l'acquisition de composteurs domestiques pour ensuite les revendre aux usagers de ses collectivités adhérentes ;

**VU** le marché signé par le SYDEVOM en date du 16.5.2013 portant sur l'acquisition de composteurs en plastique et de containers en bois ;

**VU** la délibération du Sydevom n°2015-06-19 du 1er Juillet 2015, approuvant les modalités de participation des usagers et des collectivités à cette opération fixées comme suit :

	<u>Participation collectivité</u>	<u>Participation particulier</u>
- composteur en plastique : 20 €		20 €
- composteur en bois : 20 €		25 €

**CONSIDERANT** qu'un nouveau marché a été signé par le SYDEVOM en date du 14.2.2019 portant uniquement sur l'acquisition de composteurs en bois ;

**VU** la délibération du Sydevom n°2019-02-06 du 28 Février 2019, approuvant les nouvelles participations des usagers et des collectivités à appliquer sur les composteurs en bois (bio-seau) issus de ce nouveau marché fixées comme suit :

- Participation collectivité : **25.60 €** Participation Particuliers : **30.00 €**

**VU** l'avis favorable émis par la Commission Finances réunie le 23 avril 2019 ;

Sur proposition de la Présidente,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la participation financière de la CCVUSP à l'opération compostage individuel fixée comme suit :
  - **20.00 € l'unité** pour les composteurs issus du l'ancien marché en date du 16.5.2013,
  - **25.60 € l'unité** pour les composteurs issus du nouveau marché en date du 14.2.2019.
- **DIT** que les crédits nécessaires au paiement de ces participations seront inscrits au Budget de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » à l'article 62878 Chapitre 011.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

C.C.V.U.S.P



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY.